

Les zones humides – paysages culturels

Depuis la Préhistoire, des centaines de générations d'êtres humains se sont installées dans les zones humides ou à proximité, transformant celles-ci en paysages culturels où les éléments naturels et artificiels sont associés de manière unique. Ces paysages sont des registres vivants des activités humaines et représentent un patrimoine culturel et historique inappréciable.

La riziculture, par exemple, a créé un paysage caractéristique dans de nombreuses régions du monde. Partie de Chine il y a 6000 ans, elle s'est répandue dans toute l'Asie et a marqué les débuts de la modification à grande échelle des zones humides par les êtres humains. Les rizières, que l'on trouve aujourd'hui dans bien d'autres régions du monde, sont des agro-écosystèmes très productifs qui ont apporté une contribution fondamentale au développement des sociétés asiatiques. À Binong, sur l'île de Java, les Indonésiens cultivent le riz depuis des milliers d'années et cette céréale, associée à l'élevage de poissons, a fait naître une exploitation intégrée des zones humides que l'on appelle *manipadi* et qui fournit aux familles une source importante de protéines animales ainsi que d'hydrates de carbone tout en créant un environnement de zone humide spécialisé. Les terrasses rizicoles des cordillères des Philippines, qui épousent le contour naturel des mon-

tagnes abruptes, sont un autre exemple remarquable de paysage culturel et vivant – des générations d'agriculteurs entretiennent les terrasses depuis 2000 ans, créant un paysage culturel d'une telle beauté qu'il a été inscrit, en 1995, sur la Liste du patrimoine mondial. Dans les zones humides d'eau douce du bassin méditerranéen, le riz pousse depuis des siècles et constitue l'aliment de base d'une forte proportion de la population, créant une culture alimentaire spécialisée dans ces régions.

Dans les zones humides côtières et même parfois continentales, l'homme exploite le sel depuis des milliers d'années et a mis au point de nombreuses techniques extractives adaptées aux conditions locales. En raison



C. J. HALSZA A. J. HALS

Piège à poissons traditionnel au large de Pulau Sembilan, dans la péninsule Malaise, un spectacle commun dans les eaux côtières peu profondes de l'Asie du Sud-Est.

de son importance vitale pour la cuisine, comme agent de conservation, et base de la fabrication de plusieurs produits chimiques, le sel a toujours eu une importance économique pour les communautés des zones humides. Les marais salés d'Uyuni, en Bolivie et le désert d'Atacama, au Chili, sont des paysages culturels exceptionnels qui ont été modifiés par des générations d'êtres humains pratiquant l'exploitation du sel. Dans les régions côtières mais aussi à l'intérieur des terres, le sel est obtenu par évaporation d'eau très salée, par un processus au cours duquel les « quatre éléments de base » ont leur place: l'eau qui fournit le sel; la terre qui permet de construire des murs et des digues; l'air qui contribue à l'évaporation et fait tourner les moulins qui pompent l'eau; et la chaleur du soleil. C'est ce que l'on peut observer dans les étendues salées de Petatlán, dans l'État de Guerrero au Mexique et dans les bassins du site Ram-sar de Guérande, en France, ainsi que dans les nombreuses salines de la Méditerranée souvent exploitées pour la première fois par les Romains.

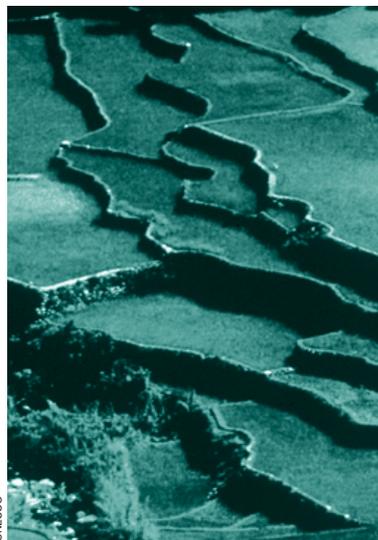
Dans les estuaires, le contact entre l'eau douce d'amont et l'eau marine produit un milieu riche en nutriments propice à la reproduction naturelle et à la croissance des crevettes et d'autres crustacés ainsi que des coquillages et des poissons et, depuis quelques années,

« Le paysage des zones humides est souvent un véritable paysage culturel qui atteste des relations étroites unissant l'homme et les zones humides depuis des millénaires. »

aux activités d'aquaculture côtière qui ne sont pas toujours durables. Dans de nombreuses régions du monde, on trouve des exemples de paysages que les pêcheurs et les ramasseurs de fruits de mer ont créé dans les zones humides avec leurs pièges à poissons et leurs plates-formes de pêche – des rías de Galice, en Espagne aux estuaires du Salúm, en Égypte jusqu'au delta du Saloum au Sénégal et à la baie de Manille aux Philippines, ces structures artificielles forment des paysages culturels uniques.

Et dans les régions arides du monde, le besoin d'exploiter l'eau a souvent créé un paysage culturel fascinant grâce aux anciennes pratiques de gestion de l'eau. En Algérie, l'oasis d'Ouled Saïd, un nouveau site Ramsar, est entretenue par les résidents de la communauté qui ont construit une *fouggara*, système de distribution d'eau artificiel et traditionnel. Cette méthode ingénieuse rassemble les sources d'eau souterraines et distribue l'eau aux familles qui cultivent les palmiers dattiers, les céréales et les légumes dans l'oasis, au moyen d'un système complexe de petits chenaux régi par un mécanisme social traditionnel. On utilise aujourd'hui encore des *fouggaras* en Iran, en Iraq et au Maroc tout comme en Algérie mais celles-ci sont originaires de Perse et ont été introduites au Maghreb durant la conquête arabe, au 7^e siècle.

Le paysage des zones humides est souvent un véritable paysage culturel qui reflète les relations étroites unissant l'homme et les zones humides depuis des millénaires. Souvent, ces paysages donnent l'impression intangible d'un lieu très important pour l'homme, qu'il vive ou non, qu'il travaille ou non dans la zone humide. Ce



UNESCO

Depuis 2000 ans, les rizières d'altitude des Ifugao aux Philippines épousent les contours de la montagne, créant un paysage culturel très esthétique.

sont des éléments importants du patrimoine culturel d'une nation. Aux niveaux national, régional et international, on peut constater que ce patrimoine est de plus en plus reconnu comme tel et qu'un certain nombre de pays élaborent des stratégies et règlements pour conserver les paysages culturels. En juillet 2000, le Conseil de l'Europe a adopté la Convention paysagère européenne (Convention de Florence) et depuis quelques années la situation évolue au sein de la Convention du patrimoine mondial afin d'accorder une plus grande place aux paysages culturels (voir fiche intitulée: La Convention du patrimoine mondial, les paysages culturels et les zones humides).

Bureau Ramsar

Rue Mauverney 28
CH-1196 Gland
Suisse
Tél.: +41 22 999 0170
Fax: +41 22 999 0169
E-mail: ramsar@ramsar.org
Site web: <http://ramsar.org>



CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES
(Ramsar, Iran, 1971)